

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARQUENAY

SEANCE DU 19 JANVIER 2023

Nombres de Membres
En exercice : 15
Nombre de Membres
Présents : 11

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf janvier, à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqués le 12.01.2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, sous la présidence de **Mr. BERTREL Jérémy, Maire.**

Etaient présents : Ms Jérémy BERTREL, Régine BREHIN, Jean-Paul BREHIN, Méline BRUNEAU, Lucie CHARPENTIER, Raphaël LAMY, Romain LETREGUILLY, Philippe OGER, Aurélien RICHARD, Carol-Anne SASSIER, Christophe TINNIERE.

Etaient excusés : Ms Béatrice de FARCY de PONTFARCY, Fanny MEIGNAN, Vanessa MENARD, Didier PICHOT.

Secrétaire de séance : Mr Philippe OGER

Objet : TARIF DES CONCESSIONS DU CIMETIERE

Le conseil municipal :

- fixe les tarifs des concessions du cimetière communal de la manière suivante :

	Durée de 30 ans	Durée de 50 ans
Concession de 2 m2	120 €	200 €
Concession de 4 m2	240 €	400 €
Cavurne	80 €	120 €
Jardin du souvenir	Gratuit	

- Précise que ces tarifs seront applicables à partir du 1^{er} février 2023
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an dits
Le Maire, J. BERTREL